

ville de Cambrai



Publié le : 12 Avril 2024 à 09:44

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MARS 2024

OBJET : N° 10C

RAPPORTEUR : Madame DELEVALIÉE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE.BUDGET ANNEXE.RESTAURATION. Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 19 Mars 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALIÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETZ Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. MOAMMIN
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CAFEDE qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIMPERE qui a donné procuration à MME DELEVALLEE
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme CHATELAIN
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à MME LABADENS
M. VAILLANT qui a donné procuration à MME DROBINOHA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETZ

Mesdames, Messieurs,

Il convient de vous prononcer sur le projet de budget primitif 2024 « Restauration ».

Au titre de cet exercice, la section d'exploitation est de 1 875 700 €.

Les principales dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de denrées alimentaires et par les charges de personnel.

Il est nécessaire de rappeler que les prix des denrées alimentaires ont considérablement augmenté au cours de ces derniers mois. Ainsi, les prévisions 2024 ont été provisionnées en ce sens.

Les recettes de fonctionnement sont, quant à elles, justifiées par la vente de repas aux cantines maternelles et primaires, et de repas au CCAS.

L'équilibre se faisant par une subvention d'équilibre du budget principal.

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 94 900 €.

Il vous est demandé aujourd'hui d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2024.

Publié le : 12 Avril 2024 à 09:45

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETS



Pour le Maire,
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe déléguée aux
Finances

